

Une méga bassine c'est quoi ?

Il s'agit d'un ouvrage artificiel, en règle générale construit en plaine, destiné à stocker l'eau prélevée l'hiver pour irriguer les cultures en période de sécheresse.

L'eau de ces bassins est puisée dans les nappes phréatiques ou les cours d'eau (rivières) entre novembre et mars pour remplacer les prélèvements l'été : c'est le principe de substitution.

LES MÉGA BASSINES

Le projet de réserves dans les Deux-Sèvres

années 90

Premier projet de méga bassines

2017

Arrêt préfectoral autorise la construction de 19 réserves de substitution dans le secteur

juillet 2018

Rapport d'expertise CGAAER et CGED

décembre 2018

Accord entre acteurs locaux, plus que 16 bassines et volumes d'eau prélevés fixés à 12.7 millions de m³

Mai 2021

Tribunal administratif juge le volume d'eau trop élevé

juillet 2022

Rapport du BRGM

mars 2023

Prise d'ampleur de la contestation

Impact globalement positif sur les nappes souterraines et cours d'eau

Prélèvement dans les nappes uniquement quand le niveau de celles-ci dépassent un certain **seuil**

Sécurisation de la ressource en eau

Les prévisions actuelles ne tiennent pas compte du **réchauffement climatique**

Injustice entre les agriculteurs ayant accès ou non aux méga-bassines

Altération de la qualité de l'eau

Maintient un **modèle agro-industriel** dévastateur au détriment des solutions locales et paysannes : **agroécologie, agroforesterie ...**

POUR

CONTRE

Les Acteurs de la controverse

- les écosystèmes
- les opposants (activistes)
- les institutions gouvernementales (CGEED, CGAAER, BRGM)
- l'Etat, les collectivités, les préfetures
- les agriculteurs bénéficiant ou non de l'accès aux méga-bassines